

### COMPTE-RENDU et DELIBERATIONS

#### Membres présents votant :

André PUJOL, Patrick CABOS, Joël DUPUY, Robert ROUSSET, Jean-Claude DEDIEU, Pascal AUDABRAM, Jean-Claude DEGA, Jean-Marie BOINEAU, Max COUSIN, Roger SOUQUET, Jean-Marc DURAN, Jean-Marie MONREYSSE, Jean-Louis BOULET, Bernard PUJOL, René CLASTRES, Stéphane MAILLAUD, Edmond BOINEAU, Richard MEYNARD.

#### Membres non votant :

Georgette SUTRA, Anne COMMENGE, Claude GOUAZE, Jean BONZOM.

#### Membres excusés :

Annick TALIEU

Convocation du 31/03/2009

Le compte-rendu du conseil du 19 février 2009 est validé sans réserve.

### DELIBERATIONS

#### Vote des 4 taxes

Les années précédentes, les 4 taxes ont été augmentées de 2 %. Un tour de table est réalisé à l'initiative de Jean-Claude Dega pour demander aux communes quelles augmentations ont été votées :

- Alos : + 2,98 % ; 4,35 % ; 32,2 % ; 4,3 %,
- Clermont : + 2,47 % pour tout,
- Encourtiech : + 3 % pour toutes,
- Erp : + 2 % pour toutes,
- Lacourt : + 2 % pour toutes,
- Lescure : + 2 % pour toutes,
- Montégut : 0,
- Rivèrenert : + 1 %.

La proposition pour 2009 est donc d'augmenter toutes les taxes de 2 %, en plus de la base qui augmente aussi un peu. Les taux seraient les suivants :

- Taxe d'habitation : 3,78 %,
- Foncier bâti : 5,82 %,
- Foncier non bâti : 40,12 %,
- Taxe professionnelle : 7,10 %.

⇒ Cette augmentation est approuvée à l'unanimité.

#### Vote du taux d'enlèvement des ordures ménagères

Pour 2009, les bases notifiées par l'Etat s'élèvent à 881 918 €; le montant demandé par le SICTOM s'élève à 131 500 €. Il est proposé d'établir une règle de trois comme les années précédentes afin de couvrir au plus juste les dépenses relatives à l'enlèvement et au traitement des ordures ménagères. Le taux serait donc de 14,91 %, en diminution par rapport à 2008.

Stéphane Maillaud s'attarde longuement sur ce point en indiquant qu'il y a un problème des bases d'imposition pour le calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En effet, les maisons anciennes ont toujours des bases bien inférieures aux maisons neuves car les bases n'ont jamais été réévaluées. De ce fait, il y a de grandes disparités d'imposition entre des maisons anciennes (30 à 40 €) et les maisons récentes (près de 300 €). Les communes doivent renseigner par le biais de la commission communale des impôts

directs et renvoyer chaque année la liste 41 établie par les services fiscaux ou informer ces services de toute modification à effectuer concernant une habitation. De plus, l'imposition est très différente selon la communauté de communes ; sur ce point, il est beaucoup plus intéressant d'habiter à Saint-Girons qu'à VAL'COUSERANS.

Il faut voir avec le SICTOM de quand date la répartition du volume d'ordures ménagères ramassées sur le Couserans. En effet, la masse d'ordures ménagères attribuée à VAL'COUSERANS est par exemple beaucoup plus importante que celle attribuée au Bas Couserans quand on la ramène au nombre d'habitant.

Il est proposé qu'une commission (la commission finances par exemple) se penche sur ce problème de répartition non équitable. Mme Bru précise qu'il faut signaler les exonérations avant le 15 octobre de l'année N-1.

⇒ Le taux de 14,91 % est voté à l'unanimité.

## **Budget 2009**

Le budget primitif 2009 proposé par Jean-Claude Dega, Président, est présenté par René Clastres et Anne Marie Bru. Après discussion et délibération, il est soumis au vote et adopté, par chapitre, conformément aux tableaux ci-dessous :

Conseil Communautaire du 16 Avril 2009 / Vote du budget primitif 2009					
Chapitres budgétaires		Budget 2008	Réalisé 2008	Budget 2009	Votes
Dépenses de fonctionnement					
O11	Charges à caractère général	54 380,00	42 520,11	109 170,00	Unanimité
O12	Frais personnel et Ch assimi	80 020,00	70 909,57	89 285,00	Unanimité
65	Autres frais gestion courante	220 611,00	217 564,44	263 706,00	Unanimité
66	Charges financières	37 000,00	3 450,00	41 585,00	Unanimité
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	1 300,00		Unanimité
O22	Dépenses imprévues	7 841,00		4 465,00	Unanimité
O23	Virement à la section investis.	50 000,00		50 000,00	Unanimité
O42	Dotation aux amortissements	21 102,00		50 875,00	Unanimité
<b>TOTAL</b>		<b>472 254,00</b>	<b>335 744,12</b>	<b>609 086,00</b>	
Recettes de fonctionnement					
70	Produits des services	22 350,00	17 711,00	30 062,00	Unanimité
73	Subventions et participations	223 800,00	226 191,00	296 300,00	Unanimité
74	Dotations et participations	191 088,00	190 851,00	231 949,00	Unanimité
75	Autres produits gestion courante		150,00		Unanimité
42	<i>transfert entre sections</i>	<i>15 400,00</i>		<i>32 000,00</i>	<i>Unanimité</i>
O14	excédent reporté	19 616,16		18 775,00	Unanimité
<b>TOTAL</b>		<b>472 254,16</b>	<b>434 903,00</b>	<b>609 086,00</b>	

Pour le budget fonctionnement, il n'y a pas de grandes différences par rapport à celui de 2008 mis à part deux points :

- Le chapitre « voies et réseaux » augmente beaucoup : l'entretien de la voirie communale est à la charge VAL'COUSERANS,
- Les salaires augmentent un peu : un poste de bibliothécaire a été budgéter à partir du mois de juillet.

Conseil Communautaire du 16 Avril 2009 / Vote du budget primitif 2009					
Chapitres budgétaires		Budget 2008	Réalisé 2008	Budget 2009	Votes
<b>Dépenses d'investissement</b>					
10	dotations et réserves	99 103,00		99 103,00	Unanimité
13	subventions d'investissements	100 359,00		115 759,00	Unanimité
16	Emprunts et dettes assimilées	34 300,00	23 112,17	53 532,00	Unanimité
20	Immobilisations incorporelles				Unanimité
21	Immobilisations corporelles	97 896,00	24 379,83	86 462,36	Unanimité
23	Immobilisations en cours	2 034 630,00	516 358,83	1 151 328,31	Unanimité
O20	Dépenses imprévues	20 222,00			Unanimité
	autres régularisations	4 141,00		219 655,08	Unanimité
45	total des opérations ctes tiers	133 816,00	12 029,64	121 786,00	Unanimité
40	<i>op de transfert entre sections</i>	<i>15 400,00</i>		<i>18 930,00</i>	Unanimité
41	<i>op patrimoniales</i>	<i>530 394,00</i>		<i>530 394,00</i>	Unanimité
	<b>TOTAL</b>	<b>3 070 261,00</b>	<b>575 880,47</b>	<b>2 396 949,75</b>	
<b>Recettes d'investissement</b>					
10	dotations, réserves	100 000,00	187 288,75	194 305,40	Unanimité
13	Subventions et participations	930 694,00	121 610,73	481 533,27	Unanimité
16	Emprunts et dettes assimilées	750 000,00	300 000,00	378 312,00	Unanimité
23	immo en cours régul (voirie 07 et 08)	13 969,00	4 075,64	149 866,08	Unanimité
	Autres	276 481,00		4 948,00	Unanimité
O21	virt de la section fonctionnement	50 000,00		50 000,00	Unanimité
45	op comptes de tiers	278 272,00	13 968,84	808 665,00	Unanimité
40	transfert entre sections	21 102,00		58 907,00	Unanimité
41	opérations patrimoniales	530 394,00			Unanimité
	solde anticipé reporté	119 349,00		170 413,00	Unanimité
	affectation 1068			100 000,00	Unanimité
	<b>TOTAL</b>	<b>3 070 261,00</b>	<b>626 943,96</b>	<b>2 396 949,75</b>	<b>Unanimité</b>

Vote global du budget équilibré à 609 086€ en section de fonctionnement et à 2 396 949,75 en section d'investissement.

Le budget investissement comprend les principaux projets suivants : voirie 2009, complexe sportif, bibliothèques. Concernant la maison de l'intercommunalité et le projet des bâtiments d'entreprises, seuls des frais d'étude ont été budgétés en 2009 ; l'investissement ne devrait pas commencer avant 2010. Les recettes montrent un nombre important d'emprunts qui ne seront pas tous réalisés ; en effet, les subventions attendues et non notifiées n'ont pas été intégrées dans le budget.

### Subventions 2009

Un grand nombre de demandes de subventions sont déjà arrivées à VAL'COUSERANS. Deux ont déjà été attribuées : 1 400 € à l'office de tourisme de Saint-Girons et 800 € pour les maillots floqués avec le logo de VAL'COUSERANS pour l'USL. Cette dernière subvention sera transférée en publicité.

Les règles de base d'attribution sont rappelées :

- Associations ayant un rayonnement intercommunal favorisant le maintien d'une vie sociale et culturelle sur le territoire,
- Soutien aux initiatives locales, à l'évènementiel, aux actions validées par le Pays, et aux associations nouvellement créées,
- Sont exclues les dépenses de fonctionnement, sans projet formalisé.

Suite à ce rappel, les subventions suivantes sont proposées :

- Gym volontaire de Lescure : déjà subventionnée par la mairie,
- Ecole de musique : partenariat : concert à Rivèrenert financé à hauteur de 750 €
- Transhumances en Couserans : 300 €
- Consorani : 200 €
- Tracé à main levée : 100 €
- Restos du cœur : 400 €
- Autrefois le Couserans : 500 €
- Anim'Alos : 100 € car nouvelle association que la commune n'aide pas,
- ADEAR 09 : 200 €
- ASPAP Pastoralies : prêt des sanitaires mobiles.

Le dossier de la Féria du rugby est toujours attendu.

⇒ **L'attribution de ces subventions est votée à l'unanimité.**

### **Participation au financement de la ligne à grande vitesse Paris - Toulouse**

L'Etat se désengage dans le financement de la ligne à grande vitesse entre Paris et Toulouse. La communauté de communes du Pays de Foix est sollicitée à hauteur de 600 000 € sur 5 ans. Etant donné que cette liaison profitera à toute l'Ariège, elle demande à toutes les communautés de communes du département d'être solidaires dans la dépense.

La discussion tourne court en invoquant qu'étant donné le budget de la communauté de communes, un petit geste ne servirait à rien.

⇒ **Une non participation au financement de ce projet est votée à l'unanimité.**

### **Poursuite du programme PIG/PST**

Un programme d'aide à la rénovation de l'habitat en Couserans est en cours depuis plusieurs années déjà. Il est proposé par le Syndicat de Pays du Couserans de poursuivre ce programme pendant 2 années supplémentaires. Peu de projets ont été réalisés sur le territoire de VAL'COUSERANS et l'incidence de ce programme sur le budget est minime. Il est donc proposé de le poursuivre.

⇒ **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **Convention de fauchage avec la commune de Lescure**

⇒ **Ce point est ajourné.**

### **Avenant 2 à la convention du complexe sportif avec Lescure**

Depuis quelques temps, de nombreux surcoûts s'ajoutent au budget initial arrêté en avril 2008 du complexe sportif (pompes à chaleur, eau chaude solaire, assainissement, ...). La participation versée par la commune de Lescure a été calculée en fonction de ce budget. Afin d'avoir un complexe sportif réellement fini, parfaitement prêt à fonctionner et avec tous les équipements requis, la commune de Lescure se propose de verser une participation plus importante (30 000 € annuel au lieu de 26 562 €) et ce pendant 17 ans au lieu de 15.

Jean-Claude Dega est en accord avec cette proposition ; René Clastres semble un peu réticent car le budget ne fait que s'allonger mais est parfaitement d'accord sur le principe.

⇒ **Le conseil communautaire est favorable à l'unanimité à la signature d'un second avenant à la convention du complexe sportif révisant les conditions financières.**

### **Renouvellement du contrat d'Anne-Marie Bru**

Le contrat d'Anne-Marie Bru arrive à échéance le 5 mai 2009. Etant donné qu'elle est à VAL'COUSERANS depuis plus de 6 ans, son contrat ne peut être renouvelé que sous la forme d'un CDI. Le bureau est d'accord avec cette proposition.

⇒ **Le passage en CDI d'Anne-Marie Bru est voté à l'unanimité.**



### **Mise en place des Tickets restaurant pour les salariés**

La communauté de communes a été contactée pour éventuellement mettre en place pour ses salariés le système des tickets restaurant. Le bureau est d'accord pour y attribuer un budget de 500 € par trimestre. La participation de VAL'COUSERANS serait de 50 % de la valeur du ticket soit 3,5 € Chaque salarié a droit à un ticket par journée travaillée.

Jean-Marc Duran trouve la participation à hauteur de 50 % élevée. Jean-Claude Dedieu estime que les salariés des petites entreprises ou structures ont souvent peu d'avantages par rapport à des salariés de grands groupes.

⇒ **Une participation de VAL'COUSERANS à hauteur de 500 € HT par trimestre pour la mise en place de tickets restaurant est votée à l'unanimité.**

### **Contrat de Pascaline Lespine**

Mme Lespine travaille actuellement à mi-temps. Plusieurs élus souhaiteraient qu'elle puisse effectuer plus d'heures car les projets en cours nécessiteraient d'y consacrer plus de temps. Elle indique la possibilité de passer à 24 h hebdomadaires en travaillant le mercredi.

⇒ **Les conseillers sont pour à l'unanimité.**

### **Embellissement des points de ramassage des ordures ménagères**

Lors de la dernière réunion du bureau, il a été évoqué la possibilité d'embellir les points de collecte des ordures ménagères ou certains points. Mme Lespine a contacté le SICTOM pour savoir ce qui se faisait dans le Couserans. Les communes de Prat, Caumont et Moulis ont mis en place des structures métalliques, la communauté de communes du Castillonais a fabriqué via son équipe sentiers des structures en bois. M. Cassasoles a été contacté afin de convenir d'un rendez-vous pour voir les réalisations et en connaître le coût.

Il est noté que les élus souhaiteraient participer à cette rencontre, ils seront informés dès que la date sera connue.

### **Avant projet de mise en valeur du massif de Sourroque**

Jean-Claude Dega indique qu'il a été contacté, ainsi que les maires d'Alos et de Lacourt, par rapport à un avant projet d'aménagement des sentiers du massif de Sourroque. Une première tranche de travaux a déjà été réalisée dans les années 2000 et VAL'COUSERANS avait apporté sa contribution concernant la commune d'Alos. Cette fois-ci les communes d'Alos et de Lacourt sont concernées. Il s'agit de créer de nouveaux sentiers et de compléter la signalétique.

Jean-Claude Dega a rencontré Mrs. Ferracin, Denat et Seguy de l'Office de Tourisme du Couserans le 10 avril dernier. Ces derniers demandent à VAL'COUSERANS une position de principe par rapport à cet avant projet afin de pouvoir continuer la démarche ; le coût de l'opération reste à définir.

⇒ **Un accord de principe est donné à l'unanimité pour poursuivre l'élaboration de ce projet.**

### **Appel d'offre pour le fauchage de la parcelle de Lescure**

Contrairement à l'année 2008, rien n'a été prévu concernant l'attribution de l'herbe des parcelles D 1 488 et 1 489 (2 ha) sur la commune de Lescure qui ont été acquises fin 2007 par la communauté de communes. L'herbe n'avait été attribuée que pour l'année 2008.

Il est donc proposé de mettre en vente l'herbe sur pied de ces parcelles pour l'année 2009. Les intéressés devront adresser leur proposition sous pli cacheté pour le vendredi 15 mai 2009 au plus tard à la mairie de Lescure. La commission d'appel d'offres se réunira rapidement après cette date afin de procéder à l'attribution de l'herbe de ces parcelles.

⇒ **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **POINTS DIVERS :**

### **Signalétique**

Avec l'arrivée de Lacourt dans la communauté de communes, il serait intéressant de remettre à jour et de compléter la signalétique existant sur le territoire de VAL'COUSERANS. Pour cela, il faudrait que la commune de Lacourt réfléchisse aux endroits qui pourraient accueillir la signalétique et que les autres communes nous indiquent quels sont les panneaux à réparer, refaire ou compléter.

### **Formation aux premiers secours**

Jean-Louis Boulet indique que la commune de Lescure a comme projet de proposer une formation aux premiers secours à ses habitants. Il propose d'ouvrir cette possibilité à toutes les communes. L'achat de défibrillateurs est aussi envisagé.

### **Projet de fusion des communautés de communes**

Un courrier a été envoyé au Préfet en réponse à sa demande par rapport au nouveau périmètre proposé pour les intercommunalités. VAL'COUSERANS ainsi que le Bas Couserans se positionnent contre cette proposition.

A ce propos, il est rappelé aux communes que l'Association des Maires de France a demandé via le Bas Couserans certaines informations (taxes, ...) pour pouvoir nous indiquer les conséquences d'une fusion. Ces documents sont à faire passer à VAL'COUSERANS.

Jean-Claude Dega indique que la communauté de communes du Massatois serait favorable à un rapprochement de nos deux communautés de communes.

### **Souscription livres sur les châteaux**

Pascal Audabram rappelle qu'il avait distribué des bulletins de souscription pour un ouvrage sur les châteaux pyrénéens au Moyen Âge. VAL'COUSERANS se propose d'acheter un livre pour chaque commune et un pour elle.